

Procès-verbal du troisième conseil d'école
Groupe scolaire Emile Joulain
Jeudi 18 juin 2026
18h30 -20h30

Personnes présentes : Cécile Chauveau-Deslandes (Adjointe à l'enfance et à la jeunesse), Lydie Bourbon (Maire de Rives du Loir en Anjou), Cécile Fleury (directrice de l'école et enseignante MS-GS), Rémy Guillemain (DDEN).

Pour les représentants de parents d'élèves :

BOUVIER Ronan (papa de Victor CE1 et Camille MS), SAVIDAN Arnaud (papa d'Ewen CE2), BAULOUE Marion (maman d'Albane GS et Timéo PS), Sophie GUEPIN (maman d'Aloïs GS et Lubin MS et Maxence CM2), Anne-Sylvie ROCHE (maman de Céleste GS), CLAUSIER François (papa de Marius CE2 et Lancelot GS).

Pour l'équipe pédagogique : Magali Sécher (CM1), Marie Lécivain (GS-CP), Sandrine Grall (CE1-CE2), Laurence Bruneau (CP-CE1), Mélanie Morel (Enseignante MS-GS), Camille Bellanger (PS-MS), Blanca Turpin (CM2), Mélanie Morel (Enseignante MS-GS).

Personnes excusées : Cédric Arnoux (Inspecteur de l'Education Nationale), Estelle Payraudeau (ATSEM).

Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école : Chaque réunion de conseil d'école fait l'objet d'un procès-verbal établi par la directrice de l'école en concertation avec un représentant des parents élus, secrétaire de séance. Le procès-verbal du dernier conseil d'école qui s'est tenu le 12 mars 2026 a été transmis à tous les membres du conseil d'école ainsi qu'à toutes les familles de l'école. Il est également en ligne sur le site de la mairie de Rives-du-Loir-en-Anjou (ainsi que les PV des conseils d'école précédents depuis la rentrée 2019). Procès-Verbal approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : M. Bouvier.

ORDRE du JOUR

- 1- Préparation rentrée prochaine
- 2- Budgets et travaux
- 3- Projets et sorties pédagogiques
- 4- Fête d'école
- 5- Questions des parents d'élèves et de la mairie

1- Préparation rentrée prochaine

A ce jour, la mairie a procédé à l'inscription de 28 nouveaux élèves : PS : 25, MS : 2, GS : 1.

D'autres inscriptions peuvent encore comme chaque année avoir lieu d'ici la rentrée. Deux autres familles ont pris contact avec la directrice et des visites doivent encore avoir lieu. Trois familles (soit 5 enfants) ont également annoncé quitter l'école. Voici donc les effectifs prévus pour la rentrée à ce jour.

PS / 25

MS / 19

GS / 23

CP / 17

CE1 / 26

CE2 / 17

CM1 / 17

CM2 / 19

Soit un effectif total de 163 (pour mémoire : 162 en septembre 2025).

Voici les classes comme elles sont envisagées à ce jour par l'équipe enseignante mais ce **projet est encore hypothétique** étant donné les inscriptions encore possibles avec les lotissements en cours d'installation ou qui se terminent (notamment lotissement Coudert) :

PS : 25

MS + GS : $19 + 5 = 24$

GS + CP : $18 + 6 = 24$

CP + CE1 : $11 + 12 = 23$

CE1 + CE2 : $14 + 10 = 24$

CE2 + CM1 : $7 + 17 = 24$

CM2 : 19

Les enseignantes travailleront jusqu'à mi-juillet aux constitutions des classes (répartition des élèves dans les classes). Les classes seront, si cela est possible, affichées aux alentours du 15 juillet. Ceci étant, **les listes sont toujours données à titre indicatif** et peuvent être amenées à évoluer si des inscriptions (ou départs) avaient lieu pendant l'été.

Les répartitions font tous les ans l'objet d'un travail important de la part de l'équipe enseignante qui reste seule décisionnaire. Chaque année, les enseignantes tiennent compte de plusieurs facteurs :

- nombre d'enfants par cohorte
- autonomie
- date de naissance
- nombre de filles et de garçons dans les classes
- difficultés scolaires de certains élèves
- amitiés et inimitiés
- comportement de certains élèves seuls et dans un groupe d'élèves.

Les demandes des familles ne sont pas prises en compte pour la constitution des classes. Cela ne fait pas partie des critères observés.

Se basant sur la règle observée à l'école des Goganes cette année, et sur le nombre important de GS dans la classe de GS-CP, une demande d'une ATSEM à temps plein a été faite auprès de la mairie. Les services municipaux ont annoncé la semaine dernière l'attribution d'une ATSEM à temps plein sur cette classe à la rentrée prochaine au vu des effectifs.

Appel à projets : Services civiques 2026-2027

La directrice a répondu à nouveau cette année à l'appel à projets Service civique 2026-2027. L'équipe enseignante espère pouvoir à nouveau profiter de ce dispositif l'année prochaine.

Le nombre d'AESH présentes sur l'école l'année prochaine n'est pas encore connu. En effet, toutes les notifications MDA ne sont pas encore arrivées (orientation, AESH).

2 – Budgets Mairie et travaux

Pharmacie	140€
Fournitures de petit équipement : Jeux de cour, matériel de sport, livres BCD, petit Matériel éducatif	1200€
Fournitures scolaires : 40€ par élève	6440€
Transports piscine	Sur devis
Entrées piscine (10 séances CP et CE1)	3780€
Fournitures scolaires : RASED	100€
Investissement (matériel informatique, mobilier)	2500€
Subvention versée à l'APE pour les projets scolaires (Sorties, intervenants, classes découvertes) 25€ par élève.	4025€
Budget exceptionnel achat de manuels suite à la parution des nouveaux programmes à l'école primaire	1500€

Concernant la piscine, la directrice explique que les démarches auprès des piscines d'Angers ont été faites pour l'année prochaine. Mais, le service des piscines d'Angers n'est toujours pas en mesure de dire si des créneaux seront disponibles. Cette année, les élèves ont pu bénéficier de séances à Couzéo (piscine de Beaucouzé). Les services de Couzéo ont de leur côté déjà contacté la directrice pour proposer des créneaux.

L'enveloppe de 2500€ concernant les investissements est envisagée comme suit par l'équipe enseignante : achat de trois ordinateurs portables. Cela est vraiment compliqué de faire rentrer l'achat de trois ordinateurs avec licence office dans le budget alloué. L'équipe enseignante demande à la municipalité si ce budget peut être réétudié. En effet, le matériel informatique est vieillissant et si l'école veut pouvoir renouveler régulièrement le parc informatique, cette enveloppe n'est désormais plus suffisante. L'année dernière, ce problème avait déjà été soulevé par l'école des Goganes qui ne pouvait pas doter sa dernière classe du même équipement que les autres du fait de cette contrainte budgétaire. Et, le matériel informatique est de plus en plus onéreux ce qui complexifie le problème.

Mme Bourbon explique qu'il serait important de réussir à avoir une vision globale du budget informatique. Un point va être fait avec les services municipaux à ce sujet.

Des travaux sont prévus pour l'été 2026 à l'école :

- Installation de films anti-uv sur les vitrages les plus exposés au soleil le mercredi 24 juin.
- Installation d'un nouveau jeu dans la cour maternelle pour remplacer le précédent.
- Changement des soubassements des toits dans les anciens bâtiments (par lambris PVC).
- Une réflexion est en cours autour de l'intimité des toilettes maternelles et urinoirs élémentaires (Les travaux à l'école des Goganes sont menés actuellement par les services techniques de la mairie, l'école Emile Joulain viendra ensuite (le calendrier précis sera communiqué ultérieurement)).

Les fortes chaleurs qui ont impacté le département ces dernières semaines, et la multiplication de ce genre d'épisodes, amènent l'équipe pédagogique à s'interroger en partenariat avec l'équipe municipale, sur la possibilité d'installer dans les classes des ventilateurs-plafonniers qui permettraient de gagner en confort. En effet, ce genre d'équipements (bien moins onéreux et moins énergivores que des systèmes de climatisation) permet de faire baisser les températures dans les salles de 4 degrés. Ils sont de surcroît assez simples d'installation et seraient assez complémentaires des films UV déjà prévus à l'installation. <https://reporterre.net/Face-a-la-canicule-la-solution-du-ventilateur-de-plafond>

Mme Bourbon explique qu'une réflexion est à mener rapidement, sans exclure également les nouveaux packs clim qui sont beaucoup moins onéreux désormais.

La poursuite du changement des menuiseries d'origine dans le bâtiment maternel ainsi qu'une étude concernant l'isolation des bâtiments seraient également intéressantes. Une étude énergétique du bâti avait été réalisée avec le SléML (en 2018).

Concernant les conditions d'accueil des enfants pendant ces épisodes de grosse chaleur, Mme la maire attire l'attention sur le fait que tout le monde n'a pas une clim à son domicile. Une proposition de garder les enfants l'après-midi aux familles qui le souhaitent / peuvent est à l'étude (comme l'année dernière le 30 juin et 1^{er} juillet).

M le DDEN demande s'il existe des normes concernant des températures maximales à partir desquelles l'accueil des élèves ne pourraient avoir lieu. Mme Fleury n'en a pas connaissance.

4 - Projets pédagogiques année scolaire 2025-2026

Voici les projets pédagogiques organisés pour chacune des classes depuis le dernier conseil d'école :

Dans le cadre des projets pédagogiques des classes :

- Les élèves des classes de PS, MS et GS ont bénéficié le vendredi 5 juin d'une visite au parc de Terra Botanica avec ateliers pédagogiques autour des 5 sens et des saisons.
- Les élèves de la classe de CM1 et CM2 de Magali Sécher et Blanca Turpin se sont rendus le mardi 12 mai à Nantes. Ils ont bénéficié d'une visite des machines de l'île ainsi que d'un tour sur le carrousel des mondes marins. Ils ont également bénéficié d'une séance au planétarium.

Liaison Ecole Collège

- Les CM2 se sont rendus au collège de Seiches ce jeudi 4 juin. Au cours de la matinée, ils ont été répartis dans une classe de sixième par demi-groupe. Ils ont ensuite eu un temps au CDI pendant lequel ils ont participé à un jeu de piste pour s'y repérer. Ils sont allés déjeuner au self du collège et ont profité de la récréation de la pause méridienne. L'après-midi a été l'occasion de participer en petits groupes à un jeu de piste dans l'ensemble de l'établissement afin de se familiariser avec les locaux et déjà s'y repérer.

21 élèves / 25 vont au collège public de Seiches sur le Loir. 1 élève bénéficie d'une orientation en SEGPA et sera donc scolarisée au collège Debussy. 3 élèves seront scolarisés dans un collège privé.

- Afin de marquer le départ des CM2 au collège, la municipalité offrira une calculatrice à chaque élève. La remise des calculatrices aura lieu le lundi 29 juin à 14h Salle des associations.

Visite de la crèche

Vendredi 9 juin, les enfants du multi-accueil sont venus visiter l'école avec les professionnelles de la crèche. L'objectif était de faire du lien entre les structures et de préparer les enfants à leur prochaine rentrée à l'école.

Des visites individuelles et groupées sont également organisées par la directrice pour les nouveaux élèves avec le même objectif.

4- Fête d'école

La fête de l'école aura lieu le samedi 27 juin à l'école à partir de 10h30 avec les spectacles des classes. Ces spectacles seront suivis de la fête d'école (repas et stands) organisée par l'association de parents d'élèves. Une restauration organisée par l'APE sur place sera possible. Cette année, le thème de la fête est le voyage.

Actuellement des caravanes sont installées sur le parking de la salle Hervé Bazin. Mme le maire se veut rassurante, elles seront parties pour la fête de l'école.

5- Questions des parents d'élèves

- VEGETALISATION DE LA COUR (SUIVI QUESTION C.E. Mars 2026)

Mme le maire explique que c'est un projet qui va être porté par la nouvelle équipe municipale. Une commission a été créée avec Florence Brochard, conseillère qui portera le dossier. Une réunion va être prévue avec tous les partenaires.

- SECURISATION DU PARKING (SUIVI QUESTION C.E. Mars 2026)

Mme Le maire explique que le Parking Hervé Bazin doit être privilégié.

La question de l'ouverture du parking du terrain de foot est posée.

Le parking côté Sables n'est pas un « vrai » parking. M Bouvier rappelle que c'est l'usage qui prévaudrait si un accident venait à survenir et cet espace a toujours été utilisé comme tel. Il est indispensable qu'une réflexion ait lieu sur la définition de cet espace. L'idée de planter « une forêt des enfants » est abordée. Elle pourrait s'inscrire dans le projet de végétalisation des espaces autour des bâtiments de l'école.

- RESTAURATION : *Quantité et présence suffisante de féculents questionnées. Certains enfants se plaignent d'avoir faim dans l'après-midi.*

Ce problème a pu être observé par les enseignantes des enfants les plus âgés.

Une rencontre des élus avec la directrice de Papillottes et cie va avoir lieu en septembre. Un rappel de la règle dictée par Papillottes et cie est fait par Mme Chauveau Deslandes : il faut qu'il y ait 6 écoles qui fassent remonter la même chose pour qu'un fonctionnement soit changé par la restauration collective. Mme Bourbon explique qu'une réflexion autour de la restauration scolaire va être menée pendant le mandat.

Après consultation des services, chaque enfant a la possibilité de demander du rab. Le retour des enfants fait apparaître qu'a priori ce n'est pas toujours possible. Pour répondre à ces questionnements, il faudrait mesurer le nombre d'enfants qui sont dans cette situation. Mme la maire propose qu'une enquête de satisfaction soit réfléchie par les services municipaux.

Monsieur Bouvier demande si des réponses aux différentes questions (informatique, restauration, végétalisation et parking) seront apportées au prochain conseil d'école ? Mme Bourbon explique que chaque commission municipale est en train d'écrire sa feuille de route avec les services municipaux (délai de 6 mois nécessaire).

M Bouvier insiste en disant que le conseil d'école ne se réunit que trois fois par an et qu'il est nécessaire de réussir à avoir des réponses d'une fois pour l'autre. Mme La maire est favorable à ce que ce délai soit respecté dans la mesure du possible mais rappelle que parfois les contraintes municipales ne permettent pas toujours que cela soit le cas.

Séance levée à 21h30